

A group of people, including children and adults, are sitting on a grassy field under a large tree. In the background, there is a picnic table and other people. The scene is outdoors and appears to be a community gathering or event. The image is overlaid with a dark, semi-transparent area on the right side, and there are decorative pink geometric shapes on the left and right edges.

# Projet Educatif Global 2021-2024

## Préambule

### **Un Projet Éducatif Global (PEG) : c'est quoi ?**

C'est un document qui traduit la volonté forte des élus de s'engager en faveur du développement, de la réussite et de l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire. Il fixe les grandes orientations de la politique jeunesse à mener sur la commune pour une durée de 3 ans. Des actions sont définies dans un cadre avec des responsabilités partagées, cohérentes et coordonnées, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants, des jeunes et de leurs familles

Ces actions sont menées avec les différents acteurs éducatifs du territoire.

### **Un Projet Éducatif Global : pour qui ?**

Le PEG est mené en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans du territoire de Soliers, ainsi que de leurs familles.

- **Petite enfance : 0-4 ans**
- **Enfance : 3-12 ans**
- **Jeunesse : 11-25 ans**

Le Projet Éducatif Local est un projet politique qui trouve sa légitimité, sa dynamique, son expression et sa résonance dans une volonté commune de favoriser des passerelles, des regards croisés et des connexions permanentes avec les autres politiques publiques municipales.

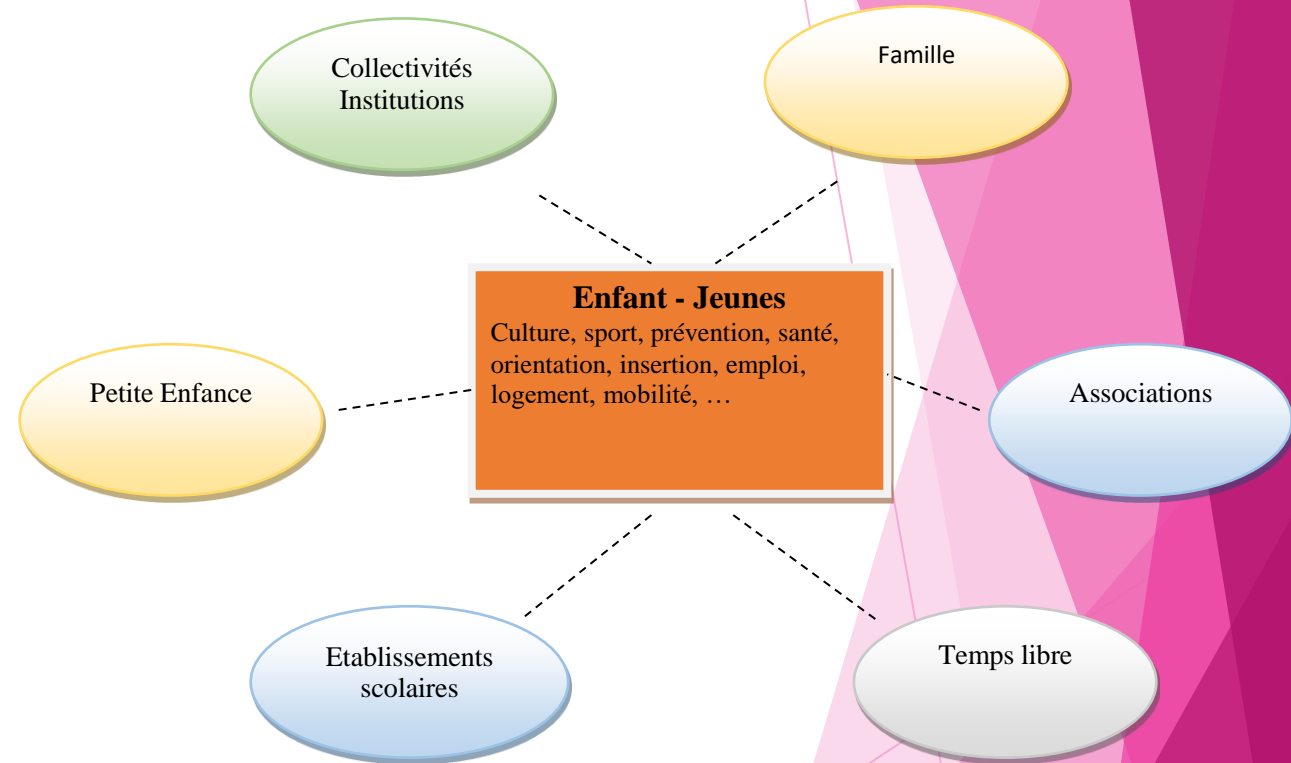
Cette transversalité et cette interaction lui donnent toute sa cohérence et font sens pour les différents acteurs appelés à les faire vivre au-delà du seul champ éducatif.

La question de la continuité et de l'articulation des différents temps de l'enfant est ainsi posée pour chacun des enjeux présentés précédemment et est effectivement un élément à part entière de leur mise en œuvre. Les politiques sectorielles mises en œuvre par la Ville et les dispositifs qui en découlent renvoient aux ambitions du PEL.

Plusieurs démarches servent l'inclusion, le développement et l'intérêt de l'enfant avec l'idée d'inscrire ce dernier au cœur du projet de la cité de demain, respectueux de l'environnement, en droite ligne des principes et des valeurs défendus par la ville. Au-delà de leur contenu, ils se caractérisent aussi par la volonté d'associer pleinement les enfants et les jeunes à l'élaboration des politiques municipales.

Loin d'être exhaustifs mais souvent reconnus par leur exemplarité, ces engagements démontrent combien l'Éducation est l'affaire de tous avec la nécessité de penser la place de – et non à la place de – l'enfant dans la ville

Ce projet se veut être un dispositif vivant et évolutif.





# Le Projet 2021 - 2024

La vie quotidienne des enfants s'organise autour de trois pôles : la famille, l'école et le temps libre. A partir de ce constat, la commune de Soliers renouvèle son projet éducatif en faveur de l'Enfance, la Jeunesse et la famille et souhaite promouvoir, le bien vivre et le faire ensemble, l'émancipation des personnes, l'égal accès aux savoirs et aux loisirs

La réflexion des élus est avant tout de considérer l'enfant dans sa globalité : temps de vie, tranche d'âge, santé, culture, genre, ... et de l'accompagner depuis son plus jeune âge jusqu'à sa vie d'adulte : emploi, formation, logement, ...

Pour cela, le projet pose les bases d'une meilleure collaboration entre acteurs éducatifs et repose sur des valeurs partagées sur lesquelles tout acteur éducatif doit s'appuyer :

Les valeurs citoyennes et le vivre ensemble: respect, laïcité, solidarité, engagement, neutralité.

Les valeurs éducatives : responsabilisation, autonomie, esprit critique, curiosité, valorisation des savoirs et des compétences scolaires, créativité.

Les valeurs de coéducation : partage d'expérience, travail collaboratif, soutien et accompagnement,

L'appropriation et l'application de ces principes et valeurs conditionnent le partage d'une culture éducative commune, indispensable à la poursuite des objectifs éducatifs du Projet Educatif, le tout dans le respect de la convention internationale des droits de l'enfant et des droits de l'homme.

Ainsi, les élus ont déterminé 4 piliers sur lesquels reposent ce projet :

- ▶ **FAVORISER LA REUSSITE DU PARCOURS EDUCATIF DE TOUS**
- ▶ **ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LE FAIRE ENSEMBLE**
- ▶ **PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT ET LA PRISE D'AUTONOMIE AU TRAVERS D'ACTIVITES VARIEES**
- ▶ **DEVELOPPER LA CONCERTATION POUR UNE EDUCATION PARTAGEE**

# FAVORISER LA REUSSITE DU PARCOURS EDUCATIF DE TOUS

## OBJECTIFS GENERAUX

Développer la curiosité et le plaisir d'apprendre

Développer la confiance en soi

Construire les activités périscolaires et extrascolaires complémentaires à l'école

Travailler dans le respect du rythme de l'enfant

Accompagner la formation, la découverte des métiers et du monde professionnel

Permettre à tous l'accès aux outils les mieux adaptés et les plus innovants

Favoriser les actions de prévention en matière de santé et agir pour la prévention des conduites à risques

Favoriser les passerelles entre les différents accueils et les différentes tranches d'âge

Favoriser la formation du personnel et permettre aux professionnels de gagner en compétence pour toujours améliorer la qualité du service – Favoriser la formation des élus et des bénévoles

## OBJECTIFS GENERAUX

**ENCOURAGER  
L'ENGAGEMENT  
CITOYEN ET LE  
FAIRE  
ENSEMBLE**

**Amener l'enfant et le jeune vers une citoyenneté active et participative pour qu'il devienne maître de son devenir et agisse positivement sur le monde qui l'entoure**

**Préserver la mixité sociale et la solidarité, en garantissant l'accès à Tous**

**Promouvoir la découverte et valoriser la diversité de genre, d'origine, de culture et lutter contre toute discrimination**

**Favoriser l'inclusion et le développement des enfants en situation de handicap**

**S'engager et agir positivement pour la protection de l'environnement**

**Développer les liens intergénérationnels à travers des activités partagées**

**PERMETTRE  
L'EPANOUISSEMENT  
ET LA PRISE  
D'AUTONOMIE AU  
TRAVERS  
D'ACTIVITES  
VARIEES**

## **OBJECTIFS GENERAUX**

**Proposer des accueils éducatifs et de loisirs de qualité accessibles à tous**

**Développer l'accès aux arts , à la culture et aux sports pour tous**

**Accompagner et soutenir le jeune dans son projet de vie (santé, logement, emploi, formation, loisirs, ...)**

**Permettre et valoriser l'expression du potentiel de chacun**

**Développer la confiance en soi et assurer l'épanouissement**

**Encourager la prise d'autonomie**

**Encourager les projets d'enfant et de jeune et les valoriser**

**Permettre aux jeunes de s'approprier les infrastructures et de s'impliquer**

# DEVELOPPER LA CONCERTATION POUR UNE EDUCATION PARTAGEE

## OBJECTIFS GENERAUX

Renforcer la coopération et la cohérence entre les acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, ...)

Impliquer les parents dans le parcours éducatif

Améliorer l'information des familles, des enfants et des jeunes sur l'offre éducative



# Mobilisation des partenaires et du réseau pour la mise en œuvre du projet

Le travail en partenariat et en réseau est essentiel pour assurer une qualité d'intervention des pratiques auprès des enfants, des jeunes et des familles. Il permet aussi de ne pas se centrer sur soi-même, d'élargir ses connaissances et compétences.

Riche des idées et des valeurs de chacun, la commune de Soliers soutient l'importance d'une réelle concertation et coopération entre les différents acteurs de l'éducation (institutionnels et de la vie locale).

Les projets d'animation et de développement devront intégrer une démarche constante de recherche de partenariat et de réseau :

- ▶ Pour l'Enfance, les écoles et les familles seront les principaux partenaires. Les associations et autres acteurs de la vie locale seront eux aussi sollicités.
- ▶ Concernant la jeunesse, un travail de coopération avec le collège et le Lycée est primordial. La mission locale, le dispositif « Pôle emploi » et les structures labellisées « Information Jeunesse » sont des partenaires indispensables aux actions et initiatives mises en œuvre.

Par ailleurs, la commune est partenaire de la Caisse d'Allocation Familiale du Calvados.

*Ainsi, nous nous appuyerons sur le réseau et les partenaires existants et nous nous attacherons à le développer en lien avec les besoins identifiés*

# Les instances d'évaluation et de gouvernance

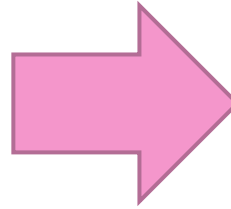
Mise en place de temps d'échanges avec les enfants, les jeunes et les familles tout au long de l'année,

Organisation :

Rencontres au sein des structures sous la forme de temps d'échanges thématiques, formats de rencontre à adapter aux besoins.

Objectifs :

Recueil des besoins, écoute des problématiques, implication des participants à la dynamique, aux instances et aux projets portés dans le cadre du PEG.



**Commissions**

Objectifs :

- Porter et mettre en œuvre les ambitions éducatives de la commune.
- Mettre en place des projets transversaux et partenariaux.

Ces commissions définiront pour chacune des actions et de la mise en œuvre de ces axes de travail, des critères d'évaluation. La pertinence et la transversalité de ces indicateurs permettront de juger de l'intérêt et de l'utilité du travail mené.

- Il se réunit autant de fois que nécessaire par thématique
- Il assure la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques décidées par le comité de pilotage
- Il s'agit d'une instance qui réfléchit à la mise en œuvre et à la mise en cohérence des actions éducatives menées par la commune
- Il est force de propositions dans la manière d'améliorer la mise en œuvre du Projet.
- Il est organisé autour d'un ensemble d'acteurs de la communauté éducative afin de créer les conditions de coopération, de partage d'informations, de co-construction de ces différents intervenants.



**Comité de pilotage**

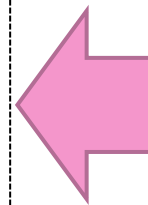
Organisation : 2 fois par an

Invités : Elus de la ville, CAF, écoles, collèges, parents, associations...

Co-Présidé par : l'Adjoint au Maire délégué à la jeunesse et la Culture & le Conseiller délégué aux affaires scolaires et périscolaires

Objectifs : Partant des données de l'observatoire, impulser une dynamique, donner des objectifs et renforcer les synergies partenariales.

- Il fixe les orientations principales des actions éducatives menées ou soutenues par la ville et destinées aux 3-25 ans
- Il s'assure que les objectifs, les axes et les valeurs fixés dans le Projet soient respectés.
- Il évalue le bilan établi pour fixer de nouvelles orientations,



# Evaluation

L'évaluation a pour objectif d'améliorer l'action publique et donc le service rendu aux usagers.

L'évaluation de la Politique Enfance Jeunesse sera à la fois :

Annuelle, permettant d'adapter le programme d'action aux enjeux et aux réalités du territoire

Globale à l'issue des 3 ans, à la fin de la mise en œuvre du programme d'actions, pour en mesurer, autant que possible, les effets sur le territoire.

Le service Education, Jeunesse et Culture conduira l'évaluation avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des fiches actions et présentera le résultat de ce travail au Comité de pilotage et aux différentes commissions concernées : Commission vie scolaire et périscolaire / commission Jeunesse et Culture.

Ceux-ci pourront alors valider le document et émettre des recommandations, tant sur les modalités de mise en œuvre que sur les fiches actions, permettant d'améliorer l'action publique sur le territoire.

Les critères d'évaluation sont des outils qui permettent de mesurer l'action publique, ils sont donc une feuille de route pour la conduite de l'évaluation annuelle et/ou globale.

Le service Education, Enfance, Jeunesse et Culture a choisi de retenir les critères suivants :

**La pertinence** / L'action répond-elle aux besoins révélés dans le diagnostic ?

**La cohérence** / Les moyens mobilisés sont-ils à la hauteur des objectifs visés ?

**La viabilité** / Quels sont, à long terme, les effets de l'action et sa pérennité ?

**L'efficacité** / Les résultats attendus sont-ils obtenus ?

**L'efficience** / Étude du rapport "coût/résultats"

**L'impact** / Quels sont les effets des actions sur le territoire (effets souhaités ou non) ?